

## Deuxième édition de la Nuit de la Formation Professionnelle, le 17 mai au Casino de Paris

Poursuites de spotlights, Iggy Pop et les Rita Mitsouko en accompagnement sonore... A l'occasion de la Nuit de la formation professionnelle, le 17 mai 2010, le Casino de Paris avait comme des airs de Cannes. Et ce n'est pas la présence du cinéaste Claude Pinauteau [1], par ailleurs parrain de l'atelier "*Je filme ce qui me plaît*" d'EuroFrance Média, Prix Spécial du Jury, qui trahira le petit parfum de Croisette qu'avait pris la rue de Clichy. Ici, cependant, les stars se nomment e-learning, RSE ou stratégie, car la formation professionnelle, distribuait, elle aussi, ses palmes.

*"Cette soirée est une soirée festive"*, annonce d'emblée Gérard Lefèvre, président du GARF en introduction de la 2e Nuit de la formation professionnelle. *"Mais, c'est aussi une soirée qui récompense les nombreuses discussions de fond qui se sont tenues entre professionnels sur cette thématique, ainsi que tous les beaux projets qui nous ont été présentés, mais surtout, qui démontre qu'aujourd'hui, la formation demeure une valeur désormais placée au cœur de l'entreprise, en dépit de la crise"*. Outre le [GARF](#), la Fédération de la formation professionnelle ([FFP](#)) et l'[ANDRH](#) représentées respectivement par sa déléguée générale Marie-Christine Soroko, et par son président Michel Yahiel, sont les organisateurs de cette nuit saluant les initiatives heureuses et les bonnes pratiques en matière de formation professionnelle, *"à travers toute sa richesse créative et innovante"*. *"Cette nuit a le mérite de désacraliser l'aspect un peu terne et un peu strict de la formation"*, indique Marie-Christine Soroko.

Cinquante-cinq projets ont été soigneusement étudiés par un Jury composé de 14 experts [2], au premier rang desquels Pierre Caspar, professeur au Conservatoire national des arts et métiers et ancien pionnier de la formation des adultes aux côtés de Bertrand Schwartz. *"J'ai commencé à me consacrer au sujet en 1963"* avoue-t-il, *"et je constate que là où nos premières ébauches restaient très classiques, la formation professionnelle a pris énormément d'épaisseur et, surtout, a permis de créer beaucoup de synergies au service des innovations."*

Première catégorie a se voir récompensée : **la meilleure stratégie de formation d'une entreprise ou d'une administration** [3]. S'y croisent La Poste et son accompagnement des pratiques managériales, la Connex Nancy pour la mise en place de son nouveau service de tutorat ou Ricoh France, pour son système ludique destiné à matérialiser l'usage de l'informatique. Afin de pas privilégier les grandes entreprises au détriment des PME ou le privé face au public, trois "révélations" distinctes se voient récompensées (Lauréat Grands Groupes, Lauréat PME, Lauréat service public), mais devant le florilège de bonnes idées, le Jury a eu toutes les peines du monde à trancher. Résultat : la révélation Grands Groupes voit la victoire *ex-aequo* de Sephora pour la création de sa "Sephora University" destinée à former les conseillères aux besoins de *shopping-experience* des clientes du parfumeur et Nouvelles Frontières, pour ses pratiques d'homogénéisation managériales. *"Ces révélations ont un parfum de voyage"*, s'amuse Michel Yahiel alors que Marie-Christine Soroko conclut de ces trophées que : *"la formation seule ne suffit pas, mais aucune entreprise n'avance sans la formation"*. Autre double récompense, la révélation PME, remportée conjointement par Manutan France, pour son dispositif d'évolution de ses tuteurs et CGE Car Lease, pour sa formation innovante en vue d'atteindre de nouveaux objectifs commerciaux et de gérer le changement au cœur de l'entreprise. Le trophée récompensant un service public pour la qualité de sa formation, remis pour la première fois cette année, a été attribué, quant à lui, au

CHU de Dijon pour ses efforts en termes de formation managériales, *"toujours au service des patients"*, tient à indiquer le collaborateur de l'hôpital venu recevoir le prix.

Après une rapide information sur les quatre types d'*e-learning* présentés par Philippe Gilles, de Demos, la cérémonie reprend, récompensant, cette fois, **le meilleur outil technologique de formation** [4]. Catégorie particulièrement difficile à trancher tant les innovations présentées étaient aussi créatives que surprenantes. Là encore, le Jury n'a pas pu se résoudre à ne saluer la performance que d'un seul candidat. Ainsi, tant Digital Publishing, créatrice d'une clé USB *"Plug & Learn"* que Gofluent, portail *e-learning* particulièrement attractif d'apprentissage de l'anglais ont vu leur imagination créatrice récompensée. Un "coup de coeur" particulier vint également saluer la performance créative d'EventGames, pour ses logiciels Validéo et Courséo permettant d'apprendre de manière ludique. *"Le e-learning, c'est l'imagination au pouvoir"*, relève Marie-Christine Soroko lors de la remise des trophées.

Les initiatives en matière de responsabilité sociale de l'entreprise se sont également vu célébrées au travers de la catégorie **meilleure formation favorisant la responsabilité sociale de l'entreprise** [5] correspondant à des actions en faveur de l'intégration du handicap, de l'égalité hommes / femmes, du travail des seniors ou encore de l'intégration de la diversité. Parmi toutes les initiatives proposées, le Jury a fait le choix de ne célébrer qu'un seul vainqueur : *"Des enjeux et des hommes"*, une initiative d'Areva pour générer des actions concrètes en termes de bien-être et de développement durable. Le représentant d'Areva, après avoir sportivement salué et félicité tous ses challengers, a indiqué que si ce projet avait obtenu la faveur du Jury, c'était sans doute car il avait toujours tenté d'intégrer l'entièreté des problématiques de développement durable et de RSE. Si *"Des enjeux et des hommes"* demeure le grand vainqueur de cette catégorie, un "coup de coeur" spécial du Jury est venu récompenser la création de Transfer Alcatel, une formation en faveur des étudiants venus des milieux les plus modestes.

RSE et développement durable, deux sujets chers à Jean-François Gayot, de l'Institut SOCOTEC venu parler de la croissance verte comme futur gisement de métiers et d'emplois. *"Le développement durable créé d'ores et déjà entre 2 et 3000 emplois par an"*, annonce-t-il, complétant les paroles de Michel Yahiel qui estime que *"si l'entreprise demeure un lieu de business, les valeurs éthiques qu'elle véhicule sont désormais partagées de manière égale entre dirigeants et collaborateurs"*.

Autres prix attribués : **"la meilleure insertion, réinsertion et/ou reconversion réussies"** et **"le meilleur projet innovant porté par un organisme de formation"**. Dans la première catégorie, tous les candidats ont été récompensés, reconnaissant ainsi des parcours professionnels particulièrement réussis. Pour la seconde, c'est l'organisme de formation Koroibos qui a reçu le premier prix pour son action de formation sur le management de la sécurité réalisée via le rugby.

Moment particulier, le Prix Spécial du Jury visait à récompenser une initiative particulière, exceptionnelle dans le fond et dans la forme. En présence du réalisateur Claude Pinauteau, parrain de l'opération, c'est EuroFrance Média qui est reparti nanti de cette véritable palme d'or de la formation professionnelle pour son initiative visant à permettre à des lycéens de tourner des courts-métrages professionnels concernant des métiers d'adultes qu'ils connaissent peu. Pendant la remise du trophée, plusieurs extraits des films réalisés sont diffusés alors que leurs jeunes réalisateurs, assis dans la salle, cachent difficilement la nervosité, mais aussi la fierté de voir leurs images diffusées pour la première fois devant un

parterre de près de 700 personnes. Cette nuit de la formation professionnelle avait bel et bien un petit air cannois...

[1] Réalisateur de *La Boum*, de *L'Homme en colère* et de *La Gifle*

[1] Réalisateur de *La Boum*, de *L'Homme en colère* et de *La Gifle*

[2] Étaient membres du Jury : Pierre Caspar (CNAM), Géraldine Costellazione (Yves Saint-Laurent), Pierre Courbebaisse (FFP), Jean-Paul Denanot (Association Régions de France), Marie-Odile Denis (GDF-Suez), Brigitte Dumont (France Telecom Orange), Nathalie Faure (Pierre et vacances), Pierre Caspae (CNAM), Pierre Ferracci (Groupe Multipartite), PHilippe Lottiaux (Ville de Levallois), Tatiana Meunier (La Poste), Bernard Monteil (FFP), Christophe Quesnes (Quilotoa), Jean-Louis Todesco (RATP).

[3] Lauréats dans cette catégorie : La Poste, Connex Nancy, Nouvelles Frontières, Ricoh France, Sephora, Swisslife, Manutan France, CHU Dijon, CGE Car Lease.

[4] Lauréats dans cette catégorie : Gofluent, EventsGames, CESI, IDECA, Digital Publishing, Agefos PME, Groupama SA, Training Orchestra (STEF TFE)).

[5] Lauréats dans cette catégorie : Macif, Alcatel, Axos Formation, Socotec, EuroFrance Media, SFR, CESTP-ARACT, Polyfor, Des enjeux et des hommes, Agefos PSD SADP, Groupe IGS.

\*\*\*\*\*

C'est sur ces thèmes que s'est déroulée une table ronde organisée dans le cadre de la nuit de la formation professionnelle le 17 mai au Casino de Paris.

Bertrand Martinot, Délégué général à l'emploi et à la formation, a souligné deux points qui lui semblent particulièrement importants dans la loi du 24 novembre 2009 : la promotion de l'alternance et la mise en place d'un service public de l'orientation. Il a également rappelé que le service dématérialisé de l'orientation pourra notamment bénéficier de l'appui du Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels (FPSPP).

De son côté, Françoise Guégot, député UMP de Seine-Maritime et auteur du rapport sur l'orientation s'est félicitée que "*pour la première fois l'orientation devienne un service public autonome*". Elle considère celle-ci comme un des trois piliers des parcours professionnels avec la formation et l'emploi.

Un film a présenté le [portail](#) national de l'orientation commandité par l'Etat, les partenaires sociaux et les Régions et mis en oeuvre par le Centre Inffo. Patrick Kessel, le directeur du Centre Inffo, a relevé le caractère unique de cet outil – en accès gratuit - pour lequel le Centre a conclu des partenariats notamment avec l'Onisep, Pôle emploi, 22 branches professionnelles et toutes les régions. "*Ce portail est appelé à se développer et il est prêt à s'élargir à tout type d'information lié à l'orientation*", a-t-il précisé.

Michel Yahiel, Président de l'ANDRH, a salué cette initiative et ses "*performances remarquables*". En référence aux multiples réseaux du champ de l'orientation, "*vaut-il mieux*



direction notamment de celles de niveau V et infra V. Bernard Broyet (France Télévision) a indiqué qu'une nouvelle convention collective a permis de sécuriser les parcours des intermittents du spectacle, en leur facilitant l'accès à la formation via un Opca et la portabilité de leurs droits à la formation. François Rebeix de Sodexo a insisté sur le rôle essentiel du manager pour redonner confiance à la personne et l'inciter à se lancer dans un parcours de formation pour acquérir un diplôme ou un CQP (Certificat de qualification professionnelle). Il relève que le Dif (4000 par an dans son entreprise) permet au salarié de se réappropriier son projet professionnel et d'envisager le parcours de formation correspondant.